



**Liste des délibérations soumises au Conseil Municipal
du 24 novembre 2022**

Date de la convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 17/11/2022

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 9

Nombre d'absents excusés : 2

Nombre de pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes Louis DUMAS, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe GAVET, le Maire.

021-2022 Désignation d'un secrétaire de séance :

DESIGNE, avec 11 VOIX POUR, Monsieur Sébastien DALE

022-2022 Adoption du procès verbal de la séance du 08 septembre 2022 :

REPORTE, le compte-rendu de la séance du 08 septembre 2022 pour erreur matériel

En début de séance Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'une délibération concernant l'expérimentation du CFU à compter du 01/01/2023.

023-2022 DE – STADE Acquisition d'un foot pour 11 mobile :

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

024-2022 DE – Proposition de motion ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

025-2022 DE – Attribution d'une subvention exceptionnelle de 111.00 euros à l' APE de Saint-Sozy :

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

026-2022 DE – AFM – TELETHON attribution d'une subvention exceptionnel de 100.00 euros

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

027-2022 DE – Attribution d'une subvention exceptionnelle pour u jeune motivé à la formation BAFA :

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents -

028-2022 DE – Attribution d'une subvention exceptionnelle pour un séjour au ski des élèves option EPS au Lycée Polyvalent Louis Vicat de Souillac

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

029-2022 DE – Fixation des tarifs de concessions au Cimetière communal, des caveaux et espace cinéraire :

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

030-2022 DE – Logements communaux – Révisions des loyers pour l'année 2023

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

031-2022 DE – DGF Recensement Longueur Voirie communale

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

032-2022 DE – Abrogation partielle de la délibération DE 037 -2021 concernant la partie réservé au CFU

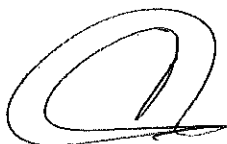
ACCEPTE à l'unanimité des membres présents pour annuler l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

L'ordre du jour étant épuisé (et plus de personne ne demandant la parole), la séance est levée à

Le Président de séance,

Le secrétaire de séance,

Jean-Philippe GAVET



Sébastien DALE

